

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	5
Votants	7
procuration	2

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 1^{er} octobre, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 26 septembre 2024

Objet
N° 24/07/21
Convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien de la RD 1506 avec le Département de la Haute-Savoie dans le cadre de la sécurisation du carrefour du Couteray et de la création d'un cheminement piéton le long de la RD1506
*
Autorisation de signature du Maire

Présents Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Audrey PENIN, Madame Maryvonne ALVARD, M. François COUTAGNE

Représentés Mme Dominique ANCEY donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS, M. Gérard BURNET donne pouvoir à M. Jean-François DESHAYES

Absents excusés Mesdames Guyonne FOURNIER, Rachel ROUSSET et Dominique ANCEY et Monsieur Gérard BURNET

Secrétaire de séance M. François COUTAGNE

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux de sécurisation du carrefour du Couteray et d'aménagement de cheminements piéton le long de la RD1506.

Selon les règles de financement en vigueur par le Département de la Haute-Savoie pour des opérations d'aménagement des routes départementales en traversée d'agglomération, il a été convenu avec ce dernier une participation financière pour les travaux de type « rase campagne » à hauteur de 70.00% du montant hors taxes des travaux et de 2/3 du montant hors taxes de la paroi clouée et du parement, soit un montant prévisionnel de 418 726.97€ HT à la charge du Département de la Haute-Savoie.

Monsieur le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal de valider la proposition de participation financière du Département et de l'autoriser à signer la convention actant cette participation.

Le Conseil municipal, après délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVE** la participation financière du Département de la Haute-Savoie dans le cadre de la sécurisation du carrefour du Couteray et de l'aménagement de cheminements piétons le long de la RD 1506 pour un montant de 418 726.97€HT ;
- **HABILITE** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et signer la convention d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien.

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,


Le secrétaire de séance,
François COUTAGNE


Le Maire,
Jérémy VALLAS

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 074-217402908-20241001-24_07_21-DE



Acte certifié exécutoire le : 08/10/2024
Télétransmis en Préfecture le : 08/10/2024
Notifié ou publié le : 08/10/2024

La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches